

ENTREFILET

DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME PASSANT LE MARCHE

GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE (Etablissement Public National)
B.P. 485
Quai Ferdinand de Lesseps
97165 POINTE-A-PITRE Cedex
Tél : 05 90 68 61 70 Fax : 05 90 68 61 71

Autorité Compétente de l'entité adjudicatrice : Monsieur le Président du Directoire du Grand Port Maritime de la Guadeloupe,

Le Grand Port Maritime de la Guadeloupe informe les prestataires susceptibles d'être intéressés par la conclusion d'un marché de services en « procédure adaptée », pour : le

« Appui à la mise en place d'un sentier de Folle-Anse à Marie-Galante »

de la mise en ligne du dossier de consultation sur son profil d'acheteur :

<https://gpm-guadeloupe.omnikles.com>

Critères de jugement des offres :

Prix de la prestation de la prestation : 50 %
Valeur technique de la prestation : 50 %

Date limite de remise des offres :
14/06/2021, 12h00 (heure de Guadeloupe)
14/06/2021, 18h00 (heure Métropole)

La transmission par voie électronique des plis est obligatoire

Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE TERRE, 6, rue Victor Hugues, 97109 Basse Terre.
Tél: 0590814538. Fax: 0590819670. Courriel: greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASSE TERRE, 6, rue Victor Hugues, 97109 Basse Terre.
Tél: 0590814538. Fax: 0590819670. Courriel: greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/05/2021